

www.nantes.fr www.nantesmetropole.fr

Direction Réglementation et Gestion de l'Espace Public

Envoyé par le service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public Tél. 02 40 41 94 32

Nantes, le 6 octobre 2025

Objet : Avis de publicité et de mise en concurrence pour l'occupation du domaine public pour un emplacement dit « zone de passage » de la fête foraine de Printemps à Nantes

Nantes Métropole présente publiquement ce qui suit :

Nantes Métropole met à disposition sur le Cours Saint Pierre un emplacement réservé pour un métier forain de 18 m sur 16 m :

A - Période d'exploitation :

28 mars au 19 avril 2026

B - Droits d'occupation

- les droits d'occupation du domaine public s'élèveront sur la base du calcul suivant : superficie utilisée x le nombre de jours de la foire x le tarif.

A titre indicatif la délibération du Conseil Métropolitain des 12 et 13 décembre 2024 a fixé le montant des droits d'occupation du domaine public pour 2025:

- Métiers de 1 à 100 m² : 0,40€ le m²/jour

de 101 à 150 m² : 0,31 € le m²/jour de 151 à 200 m² : 0,28 € le m²/jour

Au-dessus de 201 m² : 0,25 € le m²/jour

- Véhicule d'habitation de 0 à 50 m² : 3,10€ le m²/jou
- Véhicules utilitaires 4,37€ le m²/jour
- -Véhicules non autorisés (tracteurs, grues, caravanes non déclarées, camion etc) 40,42€ le véhicule/jour
- Forfait eau : 90,11€

C - Contenu du dossier de candidature à remettre

Le dossier devra contenir l'ensemble des documents suivants :

- 1. le nom du manège,
- 2. ses dimensions,
- 3. sa puissance électrique,
- 4. son poids,
- 5. des photos du manège prises de jour et de nuit.
- 6. Certificat de conformité du manège
- 7. Kbis
- 8. Assurance responsabilité civile professionnelle

Votre candidature sera examinée par le service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public.

D - Date limite de réception des candidatures

La date limite de réception des candidatures est prévue au plus tard, le 5 janvier 2026

Les plis qui parviendront après la date ne seront pas étudiés. Pour les envois postaux, il est précisé que seules la date et l'heure de réception feront foi.

E - Remise des candidatures

Les candidatures seront remises :

soit par voie postale à l'adresse suivante :

Madame la Présidente – Nantes Métropole Service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public 44923 Nantes Cedex 9

site Nantes Mon Commerce (onglet Actualité et Évènements, puis Participer à un évènement)

Contacts:

- Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le 02 40 41 94 32
- Publicité faite sur le site internet Nantes Mon Commerce : https://moncommerce.nantesmetropole.fr/
- Affichage au siège de Nantes Métropole, des Mairies annexes, et au service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public (Manufacture des Tabacs,11 boulevard de Stalingrad).